

“Composition avec feuilles d’or”

Samedi 24 et dimanche 25 janvier 2026

Salle du Tiers lieu

ROGNES 13840

Ce stage : “Composition avec feuille d’or” est un atelier qui se déroule dans la salle du Tiers Lieu à Rognes 13840.

Nous travaillerons à partir de vrais objets que vous apporterez ou de documents (photo de bonne qualité papier ou sur tablette). Nous travaillerons avec différents médiums et matériaux : peinture, collage, encre et application de feuilles d’or ou de cuivre. Le but de cet atelier est de découvrir ou de perfectionner votre pratique des techniques mixtes et d’aller “plus loin” dans votre démarche créative. Changer de technique, de format et de support, participe à porter un nouveau regard sur votre démarche artistique.

Petite histoire de l’art de la feuille d’or aux travers des âges :

Dans l’Egypte Antique, l’or est la couleur des dieux et des pharaons, il ne s’oxyde pas, il est par conséquent symbole d’immortalité. De nombreuses traces d’utilisation de la feuille d’or en peinture et sculpture sont retrouvées sur les sarcophages et les chambres funéraires au sein même des pyramides.

A Rome, et même dans les Amériques précolombiennes, fleurissent des œuvres couvertes d’or, ornées de motifs prestigieux, où le métal précieux est symbole de richesse ou de pouvoir divin.

Au Vème siècle, les manuscrits enluminés se transforment en véritables œuvres d’art grâce à l’usage des feuilles d’or. De Constantinople à l’Irlande en passant par l’Italie, ces écrits dont les textes sont accompagnés d’illustrations, sont rehaussés de feuilles d’argent et d’or grâce à un travail extrêmement minutieux.

Au Moyen-âge, le travail à la feuille d’or trouve sa place au sein des œuvres et des peintures chrétiennes. Cette technique est à son apogée au XIVème siècle en Italie et dans l’empire byzantin.

Plus récemment dans l’univers de la peinture moderne, nombre d’artistes ont eu recours à l’or et à la feuille d’or dans leurs tableaux. Comment ne pas évoquer Gustav Klimt (1862-1918) et je vous ferai découvrir également quelques artistes contemporains.

Tarif : 150€ les 2 jours de stage (Matériel et repas non compris.)

Un acompte de 50€ par chèque est demandé à l’inscription à l’ordre de Sylvie Ballester.

Solde en espèces de préférence ou par chèque, le jour du stage.

+ 20€ d’adhésion annuelle 2026 par chèque : aux carnets migrants

Horaires du stage : 10h/16h30 avec pause pique-nique.

Matériel et repas non compris.

La liste du matériel souhaité sera envoyée après inscription.

FICHE D'INSCRIPTION

Stage « Composition avec feuilles d'or »

Stage de 2 jours : week end des 24 et 25 janvier 2026

À retourner à l'adresse suivante :

LES CARNETS MIGRATEURS

1 rue des eucalyptus

13960 SAUSSET-les-PINS

Retournez votre fiche d'inscription dûment complétée et accompagnée du chèque d'acompte de 50€ à l'ordre de Sylvie Ballester, et de votre adhésion à l'ordre de l'association : les carnets migrants, ainsi que les conditions de vente signées.

Un mail de confirmation vous sera envoyé dès réception du dossier complet.

PARTICIPANT :

Mme, Mr :

Date de naissance à :

Adresse :

CP : Ville

Téléphone : Téléphone en cas d'urgence :

Adresse E.mail :

PRIX du stage de 2 jours : 150€

(Prix de la prestation pédagogique uniquement)

CONDITIONS DE RÉSERVATION ET RÈGLEMENT :

- L'acompte de réservation de 50€ est à régler à l'ordre de **Sylvie Ballester**

- Une adhésion obligatoire aux carnets migrants de 20€ (sauf déjà adhérent)

(*règlement par chèque le jour du stage*)

Comme écrit ci-dessus, pour valider votre inscription, vous devez joindre le chèque d'acompte, l'adhésion, la fiche d'inscription et y joindre les conditions de vente signées.

Je soussigné(e) (Nom Prénom)....., participant au stage cité ci-dessus, déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des informations communiquées par l'Association des Carnets Migrants de la Côte Bleue et accepte les conditions générales de vente jointes.

- *Autorisez vous l'association à exploiter votre image et/ou celles de vos réalisations, pour la promotion des stages ? **OUI / NON***
- *Comment avez-vous eu connaissance de ce stage ?*

Date

Signature du stagiaire, précédée de la mention « lu et approuvé » :

Conditions générales de vente : STAGES CARNET DE VOYAGE

Stages Croquis in situ / Carnet de voyage , aquarelle dessin et techniques mixtes, dispensés par l'Atelier des Carnets Migrants de la Côte Bleue et Sylvie Ballester.

Article 1

- L'association des Carnets Migrants de la Côte Bleue s'engage à fournir une prestation pédagogique d'enseignement encadrée par Sylvie Ballester enseignante qualifiée, selon le programme et la durée figurant dans le descriptif du stage.
- L'association ne peut être tenue pour responsable des désagréments ou imprévus de toutes natures que ce soit, indépendantes de sa volonté qui pourraient modifier, retarder ou annuler le programme ou la durée du stage.

Article 2 : CONDITION D'INSCRIPTION

- L'inscription au stage sera validée à réception du paiement de la totalité du ou des stages. Les encaissements se feront aux dates indiquées lors de l'inscription.
- Le participant devra également s'acquitter de son adhésion annuelle de 20€ au nom de l'association.

Article 3

- Si le stage nécessite des prestations de transports, d'hébergement ou de toute autre nature que ce soit, celles-ci devront être souscrites par le client et seront placées sous sa seule responsabilité.
- Si le client souscrit à des prestations annexes avant la confirmation du stage, et en cas d'annulation de celui-ci par l'association, pour quelque raison que ce soit, le client ne saurait exiger de l'association des carnets Migrants de la Côte Bleue un quelconque dédommagement pour les frais déjà engagés.

Article 4 : ANNULATION

- Si l'annulation est faite par le client à 30 jours ou plus de la date de commencement du stage, celui-ci perdra le montant du premier chèque d'acompte.
- Si l'annulation par le client a lieu à moins de 30 jours de la date de commencement du stage, celui-ci perdra l'intégralité du montant du stage.
- Si annulation par l'Atelier des Carnets Migrants de la Côte Bleue, celui-ci remboursera au client, l'intégralité des sommes versées au titre de la prestation pédagogique uniquement.
- En cas d'annulation du stage, suite à un empêchement majeur de quelque nature que ce soit, dûment avéré et concernant l'intervenant ou l'un de ses proches (conjoint, enfant, parent), le client ne pourra invoquer cette annulation comme cause de résiliation sans frais, de ses prestations parallèlement acquises (vols, hébergement...). Les prestataires concernés appliqueront alors, leurs propres conditions d'annulation*. (*Sauf assurance spécifique, les frais d'annulation resteront à la charge du client)
- Aucune annulation ne donne droit à un quelconque dédommagement de la part de l'Association des Carnets Migrants de la Côte Bleue.

Je soussigné(e) certifie avoir lu et approuvé ce règlement.

Date :

Signature du participant :